

JOURNAL OFFICIEL

DE LA REPUBLIQUE TOGOLAISE

PARAISSANT LE 1^{er} ET LE 16 DE CHAQUE MOIS A LOME

TARIF

ACHAT	ABONNEMENT ANNUEL	ANNONCES
<ul style="list-style-type: none">• 1 à 12 pages..... 200 F• 16 à 28 pages 600 F• 32 à 44 pages 1000 F• 48 à 60 pages 1500 F• Plus de 60 pages 2 000 F	<ul style="list-style-type: none">• TOGO..... 20 000 F• AFRIQUE..... 28 000 F• HORS AFRIQUE 40 000 F	<ul style="list-style-type: none">• Récépissé de déclaration d'associations 10 000 F• Avis de perte de titre foncier (1^{er} et 2^e insertions) 20 000 F• Avis d'immatriculation 10 000 F• Certification du JO 500 F

NB. Le paiement à l'avance est la seule garantie pour être bien servi.

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à l'EDITOGO Tél. : (228) 22 21 37 18/22 21 61 07/08 Fax (228) 22 22 14 89 - BP 891 - LOME

DIRECTION, REDACTION ET ADMINISTRATION

CABINET DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE - TEL : 22 21 27 01 - LOME

SOMMAIRE

PARTIE NON OFFICIELLE

AVIS, COMMUNICATIONS ET ANNONCES

CONSERVATION DE LA PROPRIETE FONCIERE

(Avis de demande d'immatriculations)1

Le service du journal officiel décline toute responsabilité quant à la teneur des actes publiés sous cette rubrique

Toutes personnes intéressées sont admises à former opposition à la présente immatriculation des mains du Conservateur soussigné, dans le délai de trois mois à compter de l'affichage du présent avis qui aura lieu incessamment en l'auditoire des tribunaux civils de Lomé, Amlamé, Dapaong, Kara, Aného, Tsévié, Kévé, Kpalimé, Sotouboua et Bassar.

REGION MARITIME

Suivant réquisition, n° 93094-RM déposée le 16-12-2021, Monsieur PALOU Nayo, profession : chauffeur, demeurant à Agbélové et domicilié à Apégamé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03 a 08 ca, situé à Kpala, connu sous le nom de Konyito, préfecture de Zio et borné au Nord par une rue de 14 mètres, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété NODJO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 97264-RM déposée le 18-02-2022, Madame BIDE Amo-Ide, profession : infirmière accoucheuse, demeurant à Lomé et domiciliée à Adidogomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06 a 00 ca, situé à Dalavé, connu sous le nom de Lanyrogbé, préfecture de Zio et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété DONKO et au Sud par une rue de 14 mètres.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95749 déposée le 28-01-2022, Madame AGBEMENYA Madeleine Egi, profession : retraitée, demeurant à Lomé et domiciliée à Lomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 30 a 84 ca, situé à Kovié Alagbadza, connu sous le nom de Afante Kopé, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété AGLO, au Sud par la propriété TONOU et à l'Est par la propriété AGBELI.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95648 déposée le 26-01-2022, Monsieur ETSE Komla Abotsi, profession : informaticien, demeurant à Lomé et domicilié à Adidogomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05 a 98 ca, situé à Assahoun Mekoviade, connu sous le nom de Mekoviade, préfecture de l'Avé et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété de la collectivité OSSADJI, au Sud et à l'Est respectivement par des rues de 16 mètres et de 14 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 52162 déposée le 13-08-2018, Monsieur ATTISSO Anani, profession : kinesithérapeute, demeurant à Lomé et domicilié à Adidogomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02 ha 26 a 13 ca, situé à Tsévié Kovié Dzemekey, connu sous le nom de Bame préfecture de Zio et borné au Nord par la propriété de la collectivité DARA, au Sud par les propriétés GAMEDO et KOUMASSA, à l'Est et à l'Ouest respectivement par les propriétés AGBO et VIDJA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111271-GL déposée le 27-02-2023, Monsieur AYIVI DOH Edem James, profession : Etudiant, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 36ca, situé à Agbodrafo, connu sous le nom de Goumoukopé, préfecture des Lacs et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété ADOTEVI-AKUE, à l'Est par une rue de 12 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111272-GL déposée le 27-02-2023, Madame EKLU Yawa Novinyo Aziadome, profession : Commerçante, demeurant à Adidogomé Yokoe et domiciliée à Lomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Aflao Sagbado, connu sous le nom de Akato Viépé, préfecture du Golfe et borné au Nord-Est, au Nord-Ouest et au Sud-Est par la propriété TENGUEY, au Sud-Ouest par une rue de 14 mètres.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111273-GL déposée le 27-02-2023, Monsieur TAKOUDA Essodina, profession : Etudiant, demeurant à Lomé et domicilié à Attiégo, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Légbassito, connu sous le nom de Ahonkpoé, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue de 14 mètres, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la Propriété ZANTE Yaovi.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111274-GL déposée le 27-02-2023, Madame FARI Dapan, profession : Revendeuse, demeurant à Lomé et domiciliée à Agbalepedo, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 3a00ca, situé à Sanguéra, connu sous le nom de Sanyrako, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la Collectivité GAMADO, à l'Ouest par une rue de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111275-GL déposée le 27-02-2023, Madame GBAMBARA Assibi, profession : Revendeuse, demeurant à Lomé et domiciliée à Soviépe, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 06a 62ca, situé à Aflao, connu sous le nom de Maman N'Danida, préfecture du Golfe et borné au Nord par les lots N°s 713 et 714 bis, au Sud et à l'Est par des rues de 14 mètres chacune et à l'Ouest par les lots N°s 707 et 714 bis.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111276-GL déposée le 27-02-2023, Monsieur AKPOVI S. Evariste, profession : Agent Commercial, demeurant à Lomé et domicilié à Adidoadin, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Agoè, connu sous le nom de Vakposito, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue de 74 mètres, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété KLOUVI Djaka.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111277-GL déposée le 27-02-2023, Madame AKOUETE Tsotsovi Céline, profession : Revendeuse, demeurant à Lomé et domicilié à Sanguéra, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 00a 81ca, situé à Adétikopé, connu sous le nom de Kladjémé, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par la propriété GBAGA, au Sud et à l'Est par la propriété ATTIKOU et à l'Ouest par une rue de 14 mètres.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111278-GL déposée le 27-02-2023, Madame AGBERE Laouratou, épouse ABASSIM, profession : Revendeuse, demeurant à Agoè et domiciliée à Adjougba, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 01ca, situé à Togblé, connu sous le nom de Dikamé, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue de 14 mètres, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété APEKE.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111279-GL déposée le 27-02-2023, Madame ALOUWA Eyana, épouse HAZOU, profession : Surveillante Administrative, demeurant à Agoè et domicilié à Démakpoè, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 22ca, situé à Légbassito, connu sous le nom de Avinato, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et au Sud et à l'Est par la propriété NYAKPO Komi, à l'Ouest par une rue de 16 mètres.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111280-GL déposée le 27-02-2023, Madame AKUITSE Abra Adeblewo, épouse FOLLIGAN, profession : Revendeuse, demeurant à Lomé et domiciliée à Amadahomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 43ca, situé à Sanguéra, connu sous le nom de Atsangomé, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord-Est, au Nord-Ouest et au Sud-Ouest par la propriété WONOU, au Sud-Est par la route Sanguéra – Mission Tové de 20 mètres.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111281-GL déposée le 27-02-2023, Monsieur DOVI Kokou, profession : Menuisier Aluminium, demeurant à Kpélé et domicilié à Kpélé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 93ca, situé à Sanguéra, connu sous le nom de Wogomé, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété KUGBENU, à l'Ouest par une rue de 14 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111282-GL déposée le 27-02-2023, Monsieur MENSAH Mawuena, profession : Directeur de société, demeurant à Lomé et domicilié à Bè Gbényédji, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 07a 86ca, situé à Aflao Gakli, connu sous le nom de Avédji Téléssou, préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue de 28 mètres, au Sud le lot N° 1599, à l'Est par une rue de 14 mètres et à l'Ouest par les lots N°s 1598 et 1600.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111283-GL déposée le 27-02-2023, Monsieur AJAVON Urbain R. S. A., profession : Retraité, demeurant à Lomé et domicilié à Djidjolé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 12ca, situé à Adidogomé, connu sous le nom de Wonyomé, préfecture du Golfe et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest respectivement par les lots N°s 5, 4A et 6, au Sud par la Route Adidogomé – Ségbé de 30 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111284-GL déposée le , Monsieur , profession : , demeurant à et domicilié à , majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble, consistant en un terrain ayant la forme d'un d'une contenance totale de , situé à , connu sous le nom de, préfecture et borné .

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111285-GL déposée le 27-02-2023, Monsieur AHODIKPE Tema Kokou, profession : Directeur de société, demeurant à Lomé et domicilié à Ablogamé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 48a 06ca, situé à Togblékopé, connu sous le nom de Kotokolizongo, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et au Sud par des rues de 16 mètres chacune, à l'Est et à l'Ouest par la propriété KOUASSI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111286-GL déposée le 27-02-2023, Monsieur KOUDIABO Kloutse Albert, profession : Mécanicien Auto, demeurant à Lomé et domicilié à Adidogomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 50ca, situé à Sagbado, connu sous le nom de Klémé Yewèpé, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord au Sud et à l'Est par la propriété ATTIKON, à l'Ouest par une rue de 10 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111287-GL déposée le 27-02-2023, Monsieur GOUTENI Alassane, profession : Employé de société, demeurant à Agoè et domicilié à Attiomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 38ca, situé à Sanguéra, connu sous le nom de Athiémé, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par la propriété HO Togbé KOKOU, au Sud par une rue de 14 mètres, à l'Est par la propriété GNAMAKOU Kadévi et à l'Ouest par la propriété GNAMAKOU Kpévon.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111288-GL déposée le 27-02-2023, Monsieur VIGNON Fiagan, profession : Directeur de société, demeurant à Lomé et domicilié à Adidogomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 92ca, situé à Aflao Gakli, connu sous le nom de Avédji, préfecture du Golfe et borné au Nord et à l'Ouest par le lot N° 1989B, au Sud par une rue de 14 mètres et à l'Est par le lot N° 1991.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111289-GL déposée le 27-02-2023, Monsieur NYAVI Edoh, profession : Directeur de société, demeurant à Lomé et domicilié à Agoè Koshigan, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a, situé à Sanguéra, connu sous le nom de Sanyrako, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et au Sud par la propriété HALO, à l'Est par la propriété HALO et la Réquisition N° 74094, à l'Ouest par une rue de 16 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111290-GL déposée le 27-02-2023, Monsieur NYAVI Edoh, profession : Directeur de société, demeurant à Lomé et domicilié à Agoè Koshigan, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 09ca, situé à Sanguéra, connu sous le nom de Zopomahé, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et au Sud par la propriété AKPAKOU, à l'Est par une rue de 16 mètres et à l'Ouest par la Réquisition N° 28462

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111291-GL déposée le 27-02-2023, Monsieur NYAVI Edoh, profession : Directeur de société, demeurant à Lomé et domicilié à Agoè Koshigan, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 60ca, situé à Sanguéra, connu sous le nom de Fozui Anyigbé, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété KOUDAKPO, au Sud par une rue de 16 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111292-GL déposée le 27-02-2023, Monsieur OCLOO Ayaovi Avuletey, profession : Médecin, demeurant à Lomé et domicilié à Adidogomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 17a 63ca ,situé à Aflao Sagbado, connu sous le nom de Wougomé Dzigbé, préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue de 14 mètres, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AGBASSA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111293-GL déposée le 27-02-2023, Monsieur KOUTCHE Dodji, profession : sans emploi, demeurant à Lomé et domicilié à, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Légbassito, connu sous le nom de Ahonkpoé, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue de 14 mètres, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété ALI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111294-GL déposée le 27-02-2023, Monsieur ATIVON Koffi, profession : Mécanicien Auto, demeurant à Agbodrafo et domicilié à Agbavi, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 01a 14ca ,situé à Agbodrafo, connu sous le nom de Agbata ,préfecture des Lacs et borné au Nord et à l'Est respectivement par les lots N°s 113 et 116B, au Sud et à l'Ouest par des rues de respectivement 16 et 14 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111295-GL déposée le 28-02-2023, Monsieur ETSE Yawo, profession : Gestionnaire, demeurant à et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca , situé à Aflao, connu sous le nom de Apedokoè Gbomamé, préfecture du Golfe et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété DZISSAH Anani, à l'Ouest par une rue de 14 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111296-GL déposée le 28-02-2023, Monsieur AGBOSSOU Mikpognagbé, profession : Déclarant en douanes, demeurant à Agbodrafo et domicilié à Agovoudou, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 43ca ,situé à Aného, connu sous le nom de Agovoudou, préfecture des Lacs et borné au Nord et à l'Est par la Collectivité AGBODJALOU, au Sud par une rue de 12 mètres et à l'Ouest par la propriété K. AGEGEE.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111297-GL déposée le 28-02-2023, Monsieur ETSE Yao Atsutsè, profession : Menuisier, demeurant à et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05 06ca ,situé à Legbassito, connu sous le nom de Anokui, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et à l'Est par des rues de 20 mètres chacune, au Sud et à l'Ouest par la propriété LOGBO Atchon .

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111298-GL déposée le 28-02-2023, Monsieur GBENYO Kobla et Madame HOFFER Sépopo Akpéné A., profession : Programmeur et Psychologue, demeurant à Lomé et domicilié à Adamavo, majeurs non interdits jouissant de leurs droits civils et de nationalité Togolaise, demandent l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 91ca, situé à Aflao Sagbado, connu sous le nom de Sagbado, préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot N° 9A1, au Sud par un lot non numéroté, à l'Est par une rue de 14 mètres et à l'Ouest par les lots N°s 8 et 9B.

Ils déclarent que ledit immeuble leur appartient et n'est à leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111299-GL déposée le 28-02-2023, Madame AMIGNON Ayélé, profession : Commerçante, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 06a 06ca, situé à Tobglékopé, connu sous le nom de Alinka, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et à l'Est par des rues de 14 mètres chacune, au Sud par le lot N° 1759 et à l'Ouest par le lot N°1757.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111300-GL déposée le 28-02-2023, Monsieur MAMOUDOU Abibou, profession : Géomètre, demeurant à Lomé et domicilié à Togblé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 07a 18ca, situé à Sanguéra, connu sous le nom de Agbléliko, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue de 18 mètres, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la Collectivité AHADJI DZRAH.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111301-GL déposée le 28-02-2023, Monsieur MAMOUDOU Abibou, profession : Géomètre, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 07a 17ca, situé à Sanguéra, connu sous le nom de Agbléliko, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et à l'Ouest par des rues de respectivement 16 et 14 mètres, au Sud et à l'Est par la Collectivité AHADJI DZRAH.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111302-GL déposée le 28-02-2023, Monsieur MESSAN Vigniko Atasse, profession : Analyste Informaticien, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 97ca, situé à Agbodrafo, connu sous le nom de Gbodjomé, préfecture des Lacs et borné au Nord par un passage de 06 mètres, au Sud par la propriété AKUE, à l'Est par la propriété LASSEY OTTO et à l'Ouest par une rue de 14 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111303-GL déposée le 28-02-2023, Madame MESSAN Akpédjé Alodeklo, épouse DAY, profession : Enseignante, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 98ca, situé à Agbodrafo, connu sous le nom de Gbodjomé, préfecture des Lacs et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété NOAMESHIE, au Sud et à l'Est par des rues de 16 mètres chacune.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111304-GL déposée le 28-02-2023, Monsieur ADJOGAH Messavi Richard, profession : Directeur de société, demeurant à USA et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 14a 44ca, situé à Aflao Sagbado, connu sous le nom de Apedokoè Agokpanou, préfecture du Golfe et borné au Nord-Est et au Sud-Est par des rues de respectivement 12 et 14 mètres, au Nord-Ouest et au Sud-Ouest par la propriété ANANI Apédido.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111305-GL déposée le 28-02-2023, Monsieur ATANLEY Ablavi, profession : Aide-Infirmière, demeurant à Lomé et domicilié à Bèèkpota, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Baguida, connu sous le nom de Dévégô Bénomé, préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot N° 694, au Sud par une rue de 16 mètres, à l'Est par le lot N° 691 et à l'Ouest par le lot N° 693A.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111306-GL déposée le 28-02-2023, Madame AFATCHAO Ameyovi, épouse SINDETE, profession : Aide-Infirmière, demeurant à Lomé et domicilié à Attiéguou, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Baguida, connu sous le nom de Dévégô Bénomé, préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot N° 694, au Sud par une rue de 16 mètres, à l'Est par le lot N° 693B et à l'Ouest par le lot N° 695.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111307-GL déposée le 28-02-2023, Monsieur DOSSOU Agbodan Jean L., profession : Revendeur, demeurant à Lomé et domicilié à Totsi, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un triangle irrégulier d'une contenance totale de 02a 04ca, situé à Aflao Gakli, connu sous le nom de Avédji Hétsiavi, préfecture du Golfe et borné au Sud par le lot N° 190B, à l'Est par le lot N° 189B et à l'Ouest par une rue de 16 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111308-GL déposée le 28-02-2023, Madame AYEVA Zalifatou Aimée, épouse LABART, profession : Ménagère, demeurant à France et domiciliée à Lomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Française, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 08a 80ca, situé à Aflao Sagbado, connu sous le nom de Apedokoè, préfecture du Golfe et borné au Nord et à l'Est par des rues de respectivement 14 et 16 mètres, au Sud et à l'Ouest par la propriété JIBIDAR.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111309-GL déposée le 28-02-2023, Monsieur SIBABI Zato, profession : Directeur de société, demeurant à Lomé et domicilié à Tokoin Gbonvié, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 98ca, situé à Lomé Tokoin, connu sous le nom de Dogbéavou, préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot N° 23, au Sud par le lot N° 21A, à l'Est par une rue de 12 mètres et à l'Ouest par le lot N° 20.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111310-GL déposée le 28-02-2023, Monsieur AMEGASHIE Jérémie Hervé K. , profession : Transporteur , demeurant à Lomé et domicilié à Kodjoviakopé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 15a 10ca, situé à Baguida, connu sous le nom de Gaglokpota, préfecture du Golfe et borné au Nord et au Sud des rues de respectivement 16 et 14 mètres, à l'Est par les lots N°s 11 et 12A et à l'Ouest par les Héritiers ABALO et un lot non numéroté .

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111311-GL déposée le 28-02-2023, Monsieur AJAVON Mawutodji, profession : Directeur de société, demeurant à Lomé et domicilié à Aguiarkomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 04a 64ca, situé à Agbodrafo, connu sous le nom de Agbata Zivé, préfecture des Lacs et borné au Nord et à l'Est par la propriété ETOU, au Sud par une ruelle de 05 mètres et au Sud-Ouest par la propriété KPAKPO A. Madjé .

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111312-GL déposée le 28-02-2023, Monsieur KOUMAZAN Messan Kokou, profession : Electricien Auto, demeurant à Lomé et domicilié à Kodjoviakopé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 02ca, situé à Aflao Ségbé, connu sous le nom de Akato Viépé ,préfecture du Golfe et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété Mensanvi ADZOKA, à l'Ouest par une rue de 14 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111313-GL déposée le 28-02-2023, Madame EDAH Cécile, profession : Revendeuse, demeurant à Lomé et domiciliée à Kégué ,majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 49ca, situé à BE-EST, connu sous le nom de Attiégu Zogbé, préfecture du Golfe et borné au Nord par la propriété SOGBADZI, au Sud et à l'Ouest par la propriété des Héritiers ANTHONY, à l'Est par une rue de 14 mètres .

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111314-GL déposée le 28-02-2023, Madame EDAH Cécile, profession : Revendeuse, demeurant à Lomé et domiciliée à Kégué ,majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 98ca, situé à Lomé BE, connu sous le nom de Attiégu Zogbé, préfecture du Golfe et borné au Nord par la propriété ADENOU, au Sud et à l'Est par la propriété AGBEHONOU et à l'Ouest par une rue de 14 mètres.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111315-GL déposée le 28-02-2023, Madame EDAH Cécile, profession : Revendeuse, demeurant à Lomé et domiciliée à Kégué ,majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 16ca, situé à BE EST, connu sous le nom de Kélégougan, préfecture du Golfe et borné au Nord par la propriété AKAKPO, au Sud et à l'Ouest par des rues de respectivement 12 et 14 mètres, à l'Est par la propriété DJOARE .

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111316-GL déposée le 28-02-2023, Madame BAKAR Afiwa, profession : Ménagère, demeurant à Lomé et domiciliée à Amoutiévé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 31ca, situé à Baguida, connu sous le nom de Avépozo, préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot N° 5A, au Sud par le lot N° 6, à l'Est par le lot N° 7 et à l'Ouest par une rue de 30 mètres.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111317-GL déposée le 28-02-2023, Madame DEGBE Ablavi Akofa, épouse GUMEDZO, profession : Ingenieur Forestier Adjoint, demeurant à Agbata et domiciliée à Agbata, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 86ca, situé à Sagbado, connu sous le nom de Akato Viépé, préfecture du Golfe et borné au Nord et à l'Est par des rues de respectivement 16 et 14 mètres, au Sud et à l'Ouest par la propriété AKAKPO.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111318-GL déposée le 28-02-2023, Monsieur DOUTI Sourou, profession : Journaliste, demeurant à Lomé et domicilié à Agoè Lycée, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 11ca, situé à Agoè, connu sous le nom de Daliko, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et à l'Est par des rues de 14 mètres chacune, au Sud et à l'Ouest par la propriété GAVI Loglo.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111319-GL déposée le 28-02-2023, Monsieur KOMBATE Bayo, profession : Chauffeur, demeurant à France et domicilié à Agoè Vakpossito, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Française, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 04a 50ca, situé à Agoè, connu sous le nom de Vakpossito, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue de 14 mètres, au Sud par les lots N°s 620 et 622, à l'Est par le lot N°621B et à l'Ouest par le lot N° 619.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111320-GL déposée le 28-02-2023, Monsieur GNAVO Komlantsè G., profession : Revendeur, demeurant à Agbavi et domicilié à Agbavi, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 71ca, situé à Gbodjomé, connu sous le nom de Agbata Alaglo, préfecture des Lacs et borné au Nord-Est, au Nord-Ouest et au Sud-Est par la propriété DOEVI, au Sud-Ouest par la route Agbata - Agbata Lanzo de 20 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111321-GL déposée le 28-02-2023, Madame TOKPASSAGA Kotolawena, épouse TIDATOA, profession : secrétaire, demeurant à Lomé et domiciliée à Agoè, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 03 a 01 ca, situé à Légbassito, connu sous le nom de Ahonkpoè, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété AKPAGUELI, au Sud et à l'Est par des rues de 14 mètres chacune.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111322-GL déposée le 28-02-2023, Monsieur CONTOUX André Amour Gino, profession : magasinier, demeurant à Lomé et domicilié à Tokoin Novissi, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03 a 02 ca, situé à Aflao Gakli, connu sous le nom de Adidogomé, préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue de 10 mètres, au Sud et à l'Ouest par le lot N° 4 B et à l'Est par le lot N° 5.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111323-GL déposée le 28-02-2023, Monsieur TEVI Akouetevi A., profession : chaudronnier, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé Bè Kpota, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 06 a 40 ca, situé à Agbodrafo, connu sous le nom de Agbodan, préfecture des Lacs et borné au Nord et à l'Est respectivement par des rues de 12 mètres et de 16 mètres, au Sud et à l'Ouest par la propriété LABANESSI Epse KOUDAYA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111324-GL déposée le 28-02-2023, Madame KITEGI Aku Essenam Enyo, profession : ménagère, demeurant à Lomé et domiciliée à Adidogomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02 a 99 ca, situé à Aflao Gakli, connu sous le nom de Adidogomé, préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue de 10 mètres, au Sud et à l'EST par le lot 4 A et à l'Ouest par le lot N° 3.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111325-GL déposée le 28-02-2023, Madame KITEGI Aku Essenam Enyo, profession : ménagère, demeurant à USA et domiciliée à Lomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03 a 02 ca, situé à Agbodrafo, connu sous le nom de Anyigbé, préfecture des Lacs et borné au Nord par une rue de 12 mètres, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété MENSAH NYAGA.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111326-GL déposée le 28-02-2023, Madame ADJETE Amah, profession : revendeuse, demeurant à Lomé et domiciliée à Lomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05 a 44 ca, situé à Baguida Dévégo, connu sous le nom de Aboki Kopé, préfecture du Golfe et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété DARRAH Aholu Alfa, au Sud et à l'Est par des rues de 16 mètres chacune.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111327-GL déposée le 28-02-2023, Monsieur CONTOUX André Amour Gino, profession : magasinier, demeurant à Lomé et domicilié à Tokoin Novissi, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03 a 03 ca, situé à Agbodrafo, connu sous le nom de Anyigbé, préfecture des Lacs et borné au Nord par une rue de 12 mètres, au Sud et à l'Est par la propriété MENSAH NYAGA et à l'Ouest par la propriété KITEGI Aku Essenam Enyo.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111328-GL déposée le 28-02-2023, Madame OURO-ADOYI S. Y. Amoudiya, profession : revendeuse, demeurant à Bassar et domiciliée à Banida, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03 a 19 ca, situé à Togblékopé, connu sous le nom de Alinka Akoin, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété de la collectivité GAVI et à l'Est par une rue de 12 mètres.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111329-GL déposée le 01-03-2023, Madame DJISSODEY Kossiwavi Ayedje, profession : ménagère, demeurant à Lomé et domiciliée à Kégué, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 03 a 00 ca, situé à Lomé Kégué, connu sous le nom de Kégué, préfecture du Golfe et borné au Nord et à l'Ouest respectivement par les lots N° 1604 A et 1603, au Sud et à l'Est respectivement par des rues de 14 mètres et de 12 mètres.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111330-GL déposée le 01-03-2023, Monsieur MIBARO Tchablina, profession : administrateur, demeurant à Tohoun et domicilié à Kpoyizouhoe, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01 a 50 ca, situé à Légbassito, connu sous le nom de Légbassito, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété ATTISSO Kodjo et à l'Ouest par une rue de 14 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111331-GL déposée le 01-03-2023, Monsieur MIBARO Tchablina, profession : administrateur, demeurant à Tohoun et domicilié à Kpoyizouhoé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 03 a 59 ca, situé à Légbassito, connu sous le nom de Avinato, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et à l'Est respectivement par des rues de 20 mètres et de 14 mètres, au Sud et à l'Ouest par la propriété ADETOU .

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111332-GL déposée le 01-03-2023, Monsieur KERIM Fatao, profession : étudiant, demeurant à Lomé et domicilié à Tokoin Forever, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02 a 97 ca, situé à Aflao Sagbado, connu sous le nom de Akato Avoémé, préfecture du Golfe et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété KUSUGBO Kodzo et à l'Est par une rue de 20 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111333-GL déposée le 01-03-2023, Monsieur BODJONA Kotema, profession : magistrat, demeurant à Lomé et domicilié à Agoè Anomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06 a 00 ca, situé à Légbassito, connu sous le nom de Atiémé, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété BARAGOU et à l'Est par une rue de 14 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111334-GL déposée le 01-03-2023, Madame GOUTCHABE Dammigou, profession : étudiante, demeurant à Lomé et domiciliée à Doumassesse, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05 a 93 ca, situé à Togblékopé, connu sous le nom de Alinka, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété DJAMONE et à l'Ouest par une rue de 14 mètres.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111335-GL déposée le 01-03-2023, Madame HOMAWOO Venounyé Déla, profession : revendeuse, demeurant à Lomé et domiciliée à Lomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01 a 56 ca, situé à Aflao Akato, connu sous le nom de Avoémé, préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue de 14 mètres, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété de la collectivité AVOUSSOU.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111336-GL déposée le 01-03-2023, Monsieur AGBETOSSOU Komlasse D. E., profession : géomètre, demeurant à Adétikopé et domicilié à Novissi, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06 a 70 ca, situé à Adétikopé, connu sous le nom de Novissi, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue de 14 mètres, au Sud par la propriété DJOBO, à l'Est et à l'Ouest par la propriété GAGBAN Togbé.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111337-GL déposée le 01-03-2023, Monsieur TOPEGLO Kokou Nenyewoé Nutefe, profession : particulier, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06 a 00 ca, situé à Lomé Aflao Sagbado, connu sous le nom de Avoémé, préfecture du Golfe et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété ALLEY et à l'Ouest par la Route Semékonawo de 24 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111338-GL déposée le 01-03-2023, Monsieur AKOUMANY Yawo, profession : chauffeur, demeurant à Lomé et domicilié à Adamavo, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03 a 43 ca, situé à Agbodrafo, connu sous le nom de Togokomé, préfecture des Lacs et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété KPOGLI Kaomi Herbert et à l'Est par une rue de 14 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111339-GL déposée le 01-03-2023, Monsieur TRENOU Kokou Agossa, profession : retraité, demeurant à Lomé et domicilié à Kangnikopé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06 a 01 ca, situé à Lomé Baguida, connu sous le nom de Baguida, préfecture du Golfe et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété Sename JIAGGE et à l'Ouest par une rue de 16 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111340-GL déposée le 01-03-2023, Madame AKOSSOU Mawulawoe, profession : revendeuse, demeurant à Lomé et domiciliée à Kagomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06 a 00 ca, situé à Lomé Baguida, connu sous le nom de Baguida, préfecture du Golfe et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété Sename JIAGGE et à l'Ouest par une rue de 16 mètres.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111341-GL déposée le 01-03-2023, Madame ADJAHOU Abra Noufone, épouse ATALEY, profession : directrice de société, demeurant à Lomé et domiciliée à Adidogomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 12 a 03 ca, situé à Lomé Aflao Totsigan, connu sous le nom de Totsigan, préfecture du Golfe et borné au Nord par les lots N° 1661 et 1552, au Sud par les lots N° 1659 et 1650, à l'Est et à l'Ouest par des rues de 16 mètres chacune.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111342-GL déposée le 01-03-2023, Monsieur AZIAMBLE Komlan Renaud, profession : géomètre, demeurant à Mission- Tové et domicilié à Moe- Kopé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01 a 50 ca, situé à Sagbado Aflao Klémé, connu sous le nom de Xévité, préfecture du Golfe et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété SAWA et au Sud par une rue de 14 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111343-GL déposée le 01-03-2023, Madame TSOMANA Marie-Thérèse, épouse KLUTSE, profession : retraitée, demeurant à France et domiciliée à France, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Française, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02 a 88 ca, situé à Aflao Sagbado Yokoè Kopégan, connu sous le nom de Kopégan, préfecture du Golfe et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest respectivement par les lots N° 407 bis, 410 bis et 409 bis A et au Sud par une rue de 16 mètres .

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111344-GL déposée le 01-03-2023, Madame KWAKU Afiwa, profession : sans emploi, demeurant à Lomé et domiciliée à Djidjolé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02 a 99 ca, situé à Aflao Gakli, connu sous le nom de Avédji, préfecture du Golfe et borné Nord par une rue de 14 mètres, au Sud par le lot N° 1203 A, à l'Est par les lots N° 1202 A et 1203 A et à l'Ouest par les lots N° 1202 C et 1203 A.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111345-GL déposée le 01-03-2023, Madame GOUMENOU Amah Afefa, profession : agent commerciale, demeurant à Adidogomé et domiciliée à Wessomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03 a 02 ca, situé à Lomé Aflao Sagbado, connu sous le nom de Logoté, préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue de 12 mètres, au Sud par la propriété des héritiers KASSA, à l'Est et à l'Ouest par la propriété des héritiers DOGBAN.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111346-GL déposée le 01-03-2023, Madame ABITA Kossewa, profession : aide comptable, demeurant à Lomé et domiciliée à Yayra Comé ,majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02 a 22 ca, situé à Adétikopé, connu sous le nom de Doglove, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et à l'Est respectivement par des rues de 18 mètres et de 16 mètres, au Sud et à l'Ouest par la propriété de la collectivité DOGO-AVLIFO.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111347-GL déposée le 01-03-2023, Madame ANNY Adjoa Sika Akofa Akpénè, profession : ménagère, demeurant à Lomé et domiciliée à Lomé ,majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06 a 01 ca, situé à Lomé Sanguéra, connu sous le nom de Assiko, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue de 16 mètres, au Sud par la propriété KOUZEAWOU Komlanvi, .

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111348-GL déposée le 01-03-2023, Monsieur ADJAVON Ayayi Tivi, profession : communicateur, demeurant à Lomé et domicilié à Noukafou, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03 a 00 ca, situé à Agoènyivé, connu sous le nom de Avinato, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété ADZOGLE Koami Gabriel et à l'Ouest par une rue de 20 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111349-GL déposée le 01-03-2023, Madame DJOKOTO Sessou Adjoa Danssi, profession : commerçante, demeurant à Lomé et domiciliée à Lomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03 a 12 ca, situé à Baguida, connu sous le nom de Baguida, préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue de 16 mètres, au Sud et à l'Ouest par la propriété AFANOUKOE AKAKPOSSA et à l'Est par une propriété non identifiée.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111350-GL déposée le 01-03-2023, Monsieur WOWUI Kossi, profession : agent commercial, demeurant à USA et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02 a 98 ca, situé à Aflao Sagbado Akato, connu sous le nom de Viépé, préfecture du Golfe et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété SOSSOU Ayao et à l'Ouest par une rue de 14 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111351-GL déposée le 02-03-2023, Monsieur KUTOATI Seenam Koffivi, profession : médecin, demeurant à Lomé et domicilié à Bè Kpota ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03 a 00 ca ,situé à Togblékopé, connu sous le nom de Dikamé, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété TCHIKO K. Kassihin et au Sud par une rue de 14 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111352-GL déposée le 02-03-2023, Monsieur ATAYI Ayikoé représentant de mademoiselle ATAYI Kokovi Gracia S., profession : enseignant, demeurant à Aného et domicilié à Hemajro, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03 a 00 ca, situé à Aného Glidji, connu sous le nom de Glidji, préfecture des Lacs et borné au Nord par une rue de 16 mètres, au Sud, à l'Est et à l'Ouest respectivement par les lots N° 94, 95 A et 97.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111353-GL déposée le 02-03-2023, Monsieur MOUSSA ADOYI Moussahoudou, profession : technicien bâtiment, demeurant à Lomé et domicilié à Kégué, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05 a 83 ca, situé à Sanguéra Wugomé, connu sous le nom de Djigbé, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et à l'Est respectivement par les propriétés LAWANI Komlan et AGBASSA Félix, au Sud et à l'Ouest respectivement par des rues de 12 mètres et de 14 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111354-GL déposée le 02-03-2023, Monsieur MAWULEY Koffi, profession : ingénieur en aérospatial, demeurant à Lomé et domicilié à Kélégougan, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05 a 43 ca, situé à Lomé Kélégougan, connu sous le nom de Kélégougan, préfecture du Golfe et borné au Nord et à l'Ouest respectivement par les lots N° 1214 et 1211, au Sud et à l'Est respectivement par des rues de 14 mètres et de 16 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111355-GL déposée le 02-03-2023, Monsieur HOUNOU Jean- P K. Senam, profession : sans emploi, demeurant à Lomé et domicilié à Bè, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 04 a 73 ca, situé à Agbodrafo Dévikinmé, connu sous le nom de Amoukondji, préfecture des Lacs et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété KLOUTSE et à l'Ouest par une rue de 14 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111356-GL déposée le 02-03-2023, Madame DIBALABA ALASSOUNOUMA Dowbéna, Donaka, profession : , demeurant à France et domiciliée à en France, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Française, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06 a 94 ca, situé à Lomé Vakpossito, connu sous le nom de Vakpossito, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété de la famille AZEVI et à l'Ouest par une rue de 28 mètres.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111357-GL déposée le 02-03-2023, Monsieur DIBALABA-ALASSOUNOUMA Likiba, profession : , demeurant à France et domicilié à France, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Française, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05 a 09 ca, situé à Lomé Vakpossito, connu sous le nom de Vakpossito, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété de la collectivité AZIAMADJI et à l'Est par une route de 50 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111358-GL déposée le 02-03-2023, Monsieur NABINE Lantam, profession : informaticien, demeurant à Lomé et domicilié à Avédji, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05 a 25 ca, situé à Vakpossito, connu sous le nom de Vakpossito, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété AWOUDZA et à l'Ouest par une rue de 14 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111359-GL déposée le 02-03-2023, Monsieur BALOUKI Amouki, profession : professeur de lycée, demeurant à Lomé et domicilié à Totsi, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01 a 02 ca, situé à Lomé Aflao Totsigan, connu sous le nom de Totsigan, préfecture du Golfe et borné au Nord et à l'Est par le lot N° 1480 B, au Sud par une rue de 10 mètres et à l'Ouest par le lot N° 1479.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111360-GL déposée le 02-03-2023, Monsieur BAMANA Baroma Winega, profession : inspecteur principal des douanes, demeurant à Lomé et domicilié à Cacavéli, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 04 a 50 ca, situé à Aflao Gakli, connu sous le nom de Agbalépédogan, préfecture du Golfe et borné au Nord et à l'Ouest respectivement par les lots N° 180 A et 179, au Sud par le lot N° 181 B et à l'Est par une rue de 18 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111361-GL déposée le 02-03-2023, Monsieur DAISCHER Afoutou, profession : revendeur, demeurant à Agbodrafo et domicilié à Agbodrafo, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 07 a 46 ca, situé à Agbodrafo, connu sous le nom de Agbodrafo, préfecture des Lacs et borné au Nord par une rue de 14 mètres, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété de mme Félicio Dédégan AMAH.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111362-GL déposée le 02-03-2023, Monsieur ETOU Enyonam Koffi, profession : revendeur, demeurant à Lomé et domicilié à Baguida, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02 a 98 ca, situé à Agbodrafo, connu sous le nom de Kossi Agbavi, préfecture des Lacs et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété AGBAVI et à l'Ouest par une rue de 10 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111363-GL déposée le 02-03-2023, Monsieur AOLO Arnaud G. S., profession : directeur d'exploitation, demeurant à Lomé et domicilié à Kodjoviakopé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05 a 80 ca, situé à Agbodrafo, connu sous le nom de Agbavi, préfecture des Lacs et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété HOTONOU AGBOBLI et à l'Est par une rue de 12 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111364-GL déposée le 02-03-2023, Monsieur ABABOHOU Essodokam, profession : gestionnaire, demeurant à Lomé et domicilié à Agbalépédo ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06 a 04 ca, situé à Ségbé, connu sous le nom de Zanvi, préfecture du Golfe et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété DANSOU Komla et au Sud par une rue de 16 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111365-GL déposée le 02-03-2023, Monsieur BOKO Kodjo Movi, profession : gestionnaire, demeurant à Lomé et domicilié à N'Kafu, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 01 a 96 ca, situé à Aflao Sagbado, connu sous le nom de Apédokoè Gbomamé, préfecture du Golfe et borné au Nord et à l'Ouest par des rues de 14 mètres chacune, au Sud et à l'Est par la propriété AZANGLO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111366-GL déposée le 02-03-2023, Monsieur LARE Nibemane, profession : technicien en gestion, demeurant à Lomé et domicilié à Agoè ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05 a 79 ca, situé à Adétikopé, connu sous le nom de Doglové, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété AMEGNIGNON F. Ayélé, au Sud et à l'Est par des rues de 14 mètres chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111367-GL déposée le 02-03-2023, Monsieur TELOU Essodina, profession : archiviste documentaliste, demeurant à Lomé et domicilié à Sagbado ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05 a 98 ca, situé à Lomé Aflao, connu sous le nom de Sagbado, préfecture du Golfe et borné au Nord et à l'Est respectivement par les propriétés NONUDJO Avounyila et ATSOU, au Sud et à l'Ouest par des rues de 14 mètres chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111368-GL déposée le 02-03-2023, Monsieur AMOUZOU Tovi, profession : agent commercial, demeurant à Lomé et domicilié à Avédji ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06 a 02 ca, situé à Agbodrafo, connu sous le nom de Alogavi Kopé, préfecture des Lacs et borné au Nord et au Sud par la propriété AGBODJAN, à l'Est par une rue de 14 mètres et à l'Ouest par la propriété AMOUZOU Akouvi.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111369-GL déposée le 02-03-2023, Monsieur ALOULA Tchasso, profession : infirmier d'état, demeurant à Agoè Anomé et domicilié à Agoè Anomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03 a 02 ca ,situé à Sanguéra, connu sous le nom de Fozoe, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue de 20 mètres, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété ASSIGBI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111370-GL déposée le 02-03-2023, Madame OGORUREH Ovowareborie, profession : revendeuse, demeurant à Lomé et domiciliée à Tokoin Séminaire, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02 a 08 ca, situé à Aflao Sagbado, connu sous le nom de Apédokoè Gbiomamé, préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue de 14 mètres, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété MISSISSO AZANOU Sowadan Mitán.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111371-GL déposée le 03-03-2023, Monsieur BOURAIMA Ahmed, profession : commerçant, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06 a 05 ca, situé à Aflao Sagbado, connu sous le nom de Akato Viépé, préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue de 14 mètres, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AGBEVE Yawavi.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111372 déposée le 03-03-2023, Monsieur KONLAMBIGUE Yendoutie B., profession : gestionnaire financier, demeurant à Lomé et domicilié à Kégué, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06 a 00 ca, situé à Togblékopé, connu sous le nom de Akoin, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété SOWU K. Koffi.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111373-GL déposée le 03-03-2023, Monsieur KONLAMBIGUE Yendoutie B. représentant de KONLAMBIGUE Todman Josué, profession : Gestionnaire Financier, demeurant à Lomé et domicilié à Kégué, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 98ca, situé à Togblékopé, connu sous le nom de Akoin, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et à l'Ouest par des rues de 14 mètres chacune, au Sud et à l'Est par la propriété SOWU K. Koffi.

Il déclare que ledit immeuble appartient à KONLAMBIGUE Todman Josué et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111374-GL déposée le 03-03-2023, Madame KONLAMBIGUE Panam Victoria, profession : Elève, demeurant à Lomé et domiciliée à Kégué, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 98ca, situé à Togblékopé, connu sous le nom de Akoin, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et à l'Est par la propriété SOWU K. Koffi, au Sud et à l'Ouest par des rues de 14 mètres chacune.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111375-GL déposée le 03-03-2023, Madame KONLAMBIGUE Bouam Jessica, profession : Elève, demeurant à Lomé et domiciliée à Kégué, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Togblékopé, connu sous le nom de Akoin, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue de 14 mètres, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété SOWU K. Koffi.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111376-GL déposée le 03-03-2023, Monsieur ADODO Fifi Ibrahime, profession : Employé, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 97ca, situé à Aflao Sagbado, connu sous le nom de Lankouvi, préfecture du Golfe et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest respectivement par les lots N°s 1871, 1873B et 1872 et à l'Est par une rue de 16 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111377-GL déposée le 03-03-2023, Madame BATOMA Marebate Debama, profession : Revendeuse, demeurant à Lomé et domiciliée à Totsi, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 06a 62ca, situé à Adétikopé, connu sous le nom de Segnawou, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et à l'Est par des rues de respectivement 10 et 16 mètres, au Sud et à l'Ouest par la propriété AWOUYA.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111378-GL déposée le 03-03-2023, Madame TOMETY Ayélé Mawussi, profession : Revendeuse, demeurant à Lomé et domiciliée à Adidogomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 78ca, situé à Sanguéra, connu sous le nom de Sagnrako, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par la propriété SIAKU Koamivi Ezan, au Sud par la propriété ADRAKY Dzisseko, à l'Est par la route Misson Tové – Sanguéra de 30 mètres et à l'Ouest par la propriété KEME.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111379-GL déposée le 03-03-2023, Monsieur AMUZUGA Koffigan, profession : Employé de bureau, demeurant à Lomé et domicilié à Ablogamé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 12ca, situé à Agbodrafo, connu sous le nom de Gbodjomé, préfecture des Lacs et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété de ATTI Sikokokpo Ayawavi et TOGBE ATTI Pita, à l'Ouest par la propriété ATTI Sikokokpo Ayawavi et TOGBE ATTI Pita et une rue de 14 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111380-GL déposée le 03-03-2023, Monsieur de MEDEIROS Patrice Remy, représentant des Héritiers de feu de MEDEIROS Victor, profession : Sans profession, demeurant à France et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Française, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 23a 88ca, situé à Amoutivé, connu sous le nom de Kélégougan, préfecture du Golfe et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par des rues de respectivement 16, 20, et 12 mètres, à l'Est par la propriété AGBONYEMISSI Dankpo A. D.

Il déclare que ledit immeuble leur appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111381-GL déposée le 03-03-2023, Monsieur AMOUZOU Kouassivi Vatété, profession : Retraité, demeurant à Lomé et domicilié à Tokoin, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Adétikopé, connu sous le nom de Salouta, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue de 14 mètres, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété GBAMA Koffi.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111382-GL déposée le 03-03-2023, Monsieur VOSA Kokou, profession : Chauffeur, demeurant à Lomé et domicilié à Apédokoè, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 04a 42ca, situé à Sagbado, connu sous le nom de Apédokoè, préfecture du Golfe et borné au Nord et à l'Est par des rues de 14 mètres chacune, au Sud et à l'Ouest par la propriété AKPEMADO Augustine.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111383-GL déposée le 03-03-2023, Monsieur VODIS Komi, profession : Employé de banque, demeurant à Lomé et domicilié à Avédji, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Aflao Sagbado, connu sous le nom de Klémé Agokpanou, préfecture du Golfe et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété AHIABA, à l'Ouest par une rue de 14 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111384-GL déposée le 03-03-2023, Madame NANI Ablanvi Julienne, profession : Comptable, demeurant à Lomé et domiciliée à Amadahomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 04a 55ca, situé à Sanguéra, connu sous le nom de Afiadegnigban, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété DZAKA Komlan Paul, à l'Ouest par une rue de 14 mètres.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111385-GL déposée le 03-03-2023, Madame AMEVO Ama Afefa, profession : Gestionnaire, demeurant à Lomé et domiciliée à Lomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 99ca, situé à Baguida, connu sous le nom de Avépozo, préfecture du Golfe et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest respectivement par les lots N°s 07 bis, 10 bis et 09 bis, à l'Ouest par une rue de 16m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111386-GL déposée le 03-03-2023, Monsieur TEPE Atta-Kuma Kokutse Bable, profession : Informaticien, demeurant à Lomé et domicilié à Bè Supertako, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 23a 93ca, situé à Adétikopé, connu sous le nom de Atsanvédo, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par la propriété AVAZI Yawo Loui, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par des rues de respectivement 16, 14 et 14 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111387-GL déposée le 03-03-2023, Madame DEGOH Marie Sylviane, épouse ADZESSAYA, profession : Assistante Maternelle, demeurant à Adidogomé et domiciliée à Amadahomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Française, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 90ca, situé à Sanguéra, connu sous le nom de Nanégbé, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété AKAKPO Yao, à l'Est par une rue de 14 mètres.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111388-GL déposée le 03-03-2023, Monsieur NENONENE Edem Denyo Kuma, profession : comptable, demeurant à Lomé et domicilié à Paris, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 34 a 09 ca, situé à Lomé Sanguéra, connu sous le nom de Konhé, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et au Sud par des rues de 14 mètres chacune, à l'Est par une rue de 30 mètres et à l'Ouest par la propriété de la collectivité AYIVOR.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111389-GL déposée le 03-03-2023, Madame GBANDI Assibi, profession : revendeuse, demeurant à Agoè Togomé et domiciliée à Agoè Togomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02 a 97 ca, situé à Togblékopé, connu sous le nom de Sivedomé, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue de 30 mètres, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété de la collectivité ATOKO YOMEDA DJOKA.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111390-GL déposée le 03-03-2023, Monsieur ATCHRIMI Christian, profession : revendeur, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 11 a 98 ca, situé à Sagbado Akato, connu sous le nom de Viépé, préfecture du Golfe et borné au Nord et à l'Est par des rues de 14 mètres chacune, au Sud par la réquisition N° 41 984 et à l'Ouest par la propriété GUEGUE K..

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111391-GL déposée le 03-03-2023, Madame DOTSE Yawa Elikplim, profession : ménagère, demeurant à Lomé et domiciliée à Djidjolé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 04 a 40 ca, situé à Aflao Sagbado, connu sous le nom de Apédokoè Gbomamé Attilamonou, préfecture du Golfe et borné au Nord- Est, au Sud- Est et au Sud- Ouest par la propriété ADJOGLE Mawussi et au Nord- Ouest par une rue de 14 mètres.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111392-GL déposée le 03-03-2023, Monsieur WADJA Nimomme, profession : inspecteur des douanes, demeurant à Agoè Démakpoè et domicilié à Agoè Démakpoè, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03 a 00 ca, situé à Légbassito, connu sous le nom de Voudiké, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue de 14 mètres, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété DOLA Apéléké.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111393-GL déposée le 03-03-2023, Monsieur KORIKO Gabou, profession : retraité, demeurant à Agoè Assiyéyé et domicilié à Agoè Assiyéyé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03 a 25 ca, situé à Légbassito, connu sous le nom de Athiémé Dzigbé, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au sud et à l'Est par la propriété AKATO et à l'Ouest par une rue de 16 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111394-GL déposée le 03-03-2023, Madame DRAVIE Adjovie, épouse AGBESSINO, profession : retraitée, demeurant à Lomé et domiciliée à Lomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02 a 77 ca, situé à Sagbado, connu sous le nom de Akato Viépé, préfecture du Golfe et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété Togbui Sowadan MITAN III et à l'Ouest par une rue de 18 mètres.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111395-GL déposée le 03-03-2023, Monsieur BIAO Wélessi Simliwa, profession : employé, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05 a 97 ca, situé à Aflao Gakli, connu sous le nom de Gakli, préfecture du Golfe et borné au Nord par un passage de 06 mètres, au Sud et à l'Est respectivement par les lots N° 1004 et 1011 et à l'Ouest par une rue de 16 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111396-GL déposée le 03-03-2023, Monsieur DJERI AGBOMLA Iboya, profession : électricien auto, demeurant à Agoè Adjougba et domicilié à Agoè Adjougba, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05 a 75 ca, situé à Agoènyivé, connu sous le nom de Cacavéli, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue de 20 mètres, au Sud, à l'Est et à l'Ouest respectivement par les lots N° 381 bis, 378 bis et 380.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111397-GL déposée le 03-03-2023, Monsieur TRENOU Ayissan Koffi, profession : sans profession, demeurant à Lomé et domicilié à Togo 2000, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03 a 00 ca, situé à Lomé Aflao Ségbé, connu sous le nom de Akato Viépé, préfecture du Golfe et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété TALI Apédo et à l'Est par une rue de 20 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111398-GL déposée le 03-03-2023, Monsieur GANDONOU Nulagnon Silvain, profession : caissier, demeurant à Lomé et domicilié à Nukafu, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 03 a 83 ca, situé à Aflao Akato, connu sous le nom de Avoèmé, préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue de 14 mètres, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété TAVINA Assou.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111399-GL déposée le 03-03-2023, Madame AMEGAH-WOVOE Nika, profession : coiffeuse, demeurant à Lomé et domiciliée à Bè, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03 a 30 ca, situé à Baguida Avépozo, connu sous le nom de Wego, préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot N° 4, au Sud par le lot N° 5 B, à l'Est par la propriété GBONFU Sodotové et à l'Ouest par une rue de 30 mètres.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111400-GL déposée le 03-03-2023, Monsieur NASSOMA Amadou, profession : technicien supérieur génie civil, demeurant à Adidogomé Ségbé et domicilié à Adidogomé Ségbé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05 a 57 ca, situé à Adétikopé, connu sous le nom de Adidovi, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété EZOUH et d'AMEDIGA et au Sud par une rue de 14 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.